

## RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre de recherches juridiques de Paris 8  
(CRJP8)

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 24/04/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Stéphanie Porchy-Simon,  
Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

**Nom de l'unité :** Centre de recherches juridiques de Paris 8

**Acronyme de l'unité :** CRJP8

**Label demandé :**

**Type de demande :** création ex-nihilo

**N° actuel :**

**Nom du directeur  
(2018-2019) :**

**Nom du porteur de projet  
(2020-2024) :** M. Jean-Louis ITEN, M<sup>me</sup> Béatrice PARANCE

**Nombre d'équipes et /ou  
de thèmes du projet :** Six thèmes

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Présidente :** M<sup>me</sup> Stéphanie PORCHY-SIMON, Université Jean-Moulin - Lyon 3

**Experts :**

M<sup>me</sup> Jordane ARLETTAZ, Université de Montpellier

M. Laurent BLOCH, Université de Pau et des pays de l'Adour (CNU)

M<sup>me</sup> Marie-Pierre CAMPROUX, Université de Strasbourg

M<sup>me</sup> Sarah CASSELLA, Université du Mans

M<sup>me</sup> Bérangère TAXIL, Université d'Angers (CNU)

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David KREMER

## REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Hervé SERRY, Université Paris 8

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le centre de recherches juridiques de Paris 8 (CRJP8) est une création prévue dans le cadre du nouveau contrat, issue de la fusion des deux centres de recherche actuels en droit de ladite université : Forces du Droit : Paradoxes, Comparaisons et Expérimentations (EA 4387) et le Centre de Recherche de Droit Privé et de Droit de la Santé (EA 1581) lui-même créé en 2016 dans le prolongement du Laboratoire de droit médical et de la santé.

Le CRJP8 sera localisé sur le campus de Saint-Denis, dans la maison de la recherche.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

Le FDPCE est dirigé depuis 2017 par M. Jean-Louis ITEN ; le CRDPDS, par M<sup>me</sup> Béatrice PARANCE et M<sup>me</sup> BEVIÈRE-BOYER. Le futur Centre de Recherche Juridiques de Paris 8 sera dirigé par deux co-directeurs issus de chacune des unités précitées.

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS2\_1 Droit

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le CRJ P8 mènera ses recherches sur l'ensemble du droit privé, public et de l'histoire du droit, dans une approche qui se veut pluridisciplinaire et transversale.

Celles-ci seront plus particulièrement organisées autour de six axes : Droit de la santé, Droit des relations économiques, Droits fondamentaux et droits de la personne, Droit des nouvelles technologies, Droit processuel, Histoire du droit. Le CRJ P8 indique sa volonté de ne pas concevoir ces axes de manière hermétique, en voulant favoriser les recherches transversales.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

	Composition de l'unité	
	CRDPDS + FDPCE	
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020
Professeurs et assimilés	10	10
Maîtres de conférences et assimilés	20	22
Directeurs de recherche et assimilés	1	1
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>32</b>	<b>34</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	0	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres	37	
<i>dont doctorants</i>	37	
Autres personnels non titulaires	0	
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>37</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>69</b>	<b>34</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Les deux unités évaluées, CRDPDS et FDPCE ont su développer une production scientifique de très bon niveau. Celle-ci apparaît à la fois importante d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Le rayonnement scientifique est satisfaisant, les deux unités ayant fait preuve d'un dynamisme remarquable dans un contexte matériel très difficile marqué par de faibles moyens administratifs et des locaux insuffisants. Le ratio entre le nombre d'enseignants chercheurs et le personnel administratif mis à disposition des centres est ainsi très faible. Les deux équipes sont bien implantées dans leur environnement. Les partenariats noués devraient toutefois être davantage institutionnalisés.

L'implication des doctorants dans les deux unités semble relative, mais s'explique en très large part par le contexte, aucun local dédié à leur accueil n'existant au sein des unités.

La fusion des deux unités évaluées lors du prochain contrat, largement souhaitée par ses membres, et soutenue par les tutelles, devrait permettre de poursuivre et de renforcer la dynamique de recherche et de pallier les difficultés matérielles observées.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)